
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 07 SEPT 2022

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 22-00520 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Adjoints en Archivistique, session 2022.**

Ce sont :

ADJOINTS EN ARCHIVISTIQUE

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	SOMDA SATEOLA PELAGIE	329126Z	B17056711	08/03/86
2°	DAO OUSMANE	329027K	B12949149	09/10/78
3°	OUATTARA MARIE	330665B	B12635527	31/12/89
4°	BARA ALIDOU	267293V	B12225561	12/05/86
4°	KOURAOGO GOMBILA MAURICE	75932L	B9722095	31/12/78
6°	GUEL HARLETTE EKOLOU GERTHUDE	329443R	B17181320	02/10/91
6°	TRAORE MOHAMED	271875U	B5116853	18/11/78
6°	KAFANDO JUSTIN	288926Y	B9257150	13/06/90
6°	IMBGA MAHAMADOU	265715B	B7763894	31/12/86
6°	ZONGO ABDOU RAMANE	265698C	B9977468	26/12/87

Arrêté la présente liste à 10 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme.

Pour le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire Général


Hamidou SAWADOGO
Chevalier de l'Ordre National